

Handicap : 4^e schéma

Le 22 mars, Pierre Maille, président du Conseil général et Nathalie Sarrabezolles, vice-présidente et présidente de la Commission des Solidarités, ont accueilli, en présence de nombreux conseillers généraux et de Monsieur Bourdon, délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé (ARS), les partenaires et les associations afin de lancer la réflexion sur le 4^e schéma en faveur des personnes handicapées.

1 700 personnes bénéficient d'une prestation de Compensation du handicap à domicile et plus de 700 personnes bénéficient d'une prestation de Compensation du handicap en établissement. 3 672 places d'hébergement et d'accompagnement spécifique sont actuellement financées par le Conseil général. Et, à ce jour, 192 places restent à ouvrir pour clôturer le 3^e schéma.



Le 4^e schéma sera élaboré dans la transparence

En tant que chef de file dans l'accompagnement médico-social des adultes handicapés, le Conseil général du Finistère doit en effet définir les orientations et les programmations des actions à réaliser en faveur des personnes handicapées, dans un schéma.

Al'échéance proche du 3^e schéma et suite à une étude de besoins réalisée en 2011, le Conseil général a souhaité mobiliser ses partenaires pour débiter la réflexion sur son prochain schéma en faveur des personnes handicapées. Ce temps fort d'échanges avait pour objet de présenter la démarche de concertation envisagée, afin de mieux prendre en considération les attentes des représentants de ce secteur.

Ainsi, jeudi 22 mars, à l'issue d'une présentation de l'état des lieux du 3^e schéma actuellement en cours, Pierre Maille et Nathalie Sarrabezolles ont évoqué les principales pistes de réflexion envisagées pour le 4^e schéma et l'organisation de la concertation proposée.

Le Conseil général consacre 130 millions d'euros, par an, à l'accompagnement des personnes handicapées. Plus de

La majorité départementale est attachée à ce que ce 4^e schéma soit le résultat d'une démarche de concertation associant l'ensemble des partenaires du secteur. Les modalités d'organisation de cette concertation ont donc été évoquées, l'occasion de prendre en compte les remarques des acteurs présents notamment sur la composition du comité de pilotage. Les relations avec l'Agence Régionale de Santé ont aussi été évoquées afin de souligner l'importance d'une collaboration rapprochée entre l'État et le Conseil général. La constitution de groupes de travail a enfin été mentionnée, ainsi que le calendrier.

Un premier comité de pilotage s'est réuni le 26 avril. Le vote sur les orientations de ce 4^e schéma devrait intervenir au second trimestre 2013. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 24/05/2012



Dossier de la semaine Engagements tenus !



Vie de la Fédération Une campagne de terrain



Interview Allemagne : rien n'est encore joué



Avec Matthieu Rigal

Maintenant...

79 candidats se présentent dans le Finistère, pour les élections législatives. Toutes les nuances de l'échiquier politique sont représentées. Du très à droite au très à gauche, en passant par toutes les nuances de l'UMP et du centre, parfois présentes dans les mêmes circonscriptions.

L'enjeu de ce scrutin est pourtant simple : il s'agit, après la victoire de François Hollande, de donner une majorité au changement pour engager les réformes. Car c'est l'avenir du pays, pour les cinq ans qui viennent, qui se jouera les 10 et 17 juin. Une cohabitation, puisque c'est bien ça que l'UMP veut imposer, se traduirait par une crise politique majeure. En votant pour les candidats de la majorité présidentielle, les électeurs donneront, au contraire, au Président et au gouvernement les moyens de tenir leurs engagements.

Message de confiance



Le 15 mai, François Hollande, à l'occasion de la cérémonie d'investiture, a prononcé un discours de confiance en direction de tous les Français.

« Nous sommes un grand pays qui, dans son histoire, a toujours su affronter les épreuves et relever les défis qui se présentaient à lui. A chaque fois, il y est parvenu, en restant lui-même. Toujours dans l'élévation et l'ouverture. Jamais, dans l'abaissement et le repli.

Tel est le mandat que j'ai reçu du peuple français, le 6 mai : redresser la France dans la justice. Ouvrir une voie nouvelle en Europe. Contribuer à la paix du monde comme à la préservation de la planète.

Je mesure le poids des contraintes auxquelles nous faisons face : une dette massive, une croissance faible, un chômage élevé, une compétitivité dégradée et une Europe qui peine à sortir de la crise.

Mais je l'affirme ici : il n'y a pas de fatalité, dès lors qu'une volonté commune nous anime, qu'une direction claire est fixée et que nous mobilisons pleinement nos forces et nos atouts. Ils sont considérables : la productivité de notre main-d'œuvre, l'excellence de nos chercheurs, le dynamisme de nos entrepreneurs, le travail de nos agriculteurs, la qualité de nos services publics, le rayonnement de notre culture et de notre langue, sans oublier la vitalité de notre démographie et l'impatience de notre jeunesse.

(...) Pour surmonter la crise qui la frappe, l'Europe a besoin de projets. Elle a besoin de solidarité. Elle a besoin de croissance. A nos partenaires, je proposerai un nouveau pacte qui allie la nécessaire réduction des dettes publiques avec l'indispensable stimulation de l'économie. Et je leur dirai la nécessité pour notre continent de protéger, dans un monde si instable, non seulement ses valeurs mais ses intérêts, au nom du principe de réciprocité dans les échanges.

La France est une nation engagée dans le monde. Par son histoire, par sa culture, par ses valeurs d'humanisme, d'universalité, de liberté, elle y occupe une place singulière. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a fait le tour du monde. Nous devons en être les dépositaires et nous situer aux côtés de toutes les forces démocratiques du monde qui se recommandent de ses principes. La France respectera tous les peuples ; elle sera, partout, fidèle à sa vocation qui est de défendre la liberté des peuples, l'honneur des opprimés, la dignité des femmes. »

Engagements tenus !

Quelques heures après la prise de fonction de François Hollande et l'annonce de la composition du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, trois engagements de campagne étaient déjà réalisés.



Ministre de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique

François Hollande s'était engagé à ce que l'État soit exemplaire et les ministres intègres. Dès le premier conseil, tous les ministres ont signé une charte de déontologie.

« Le bon fonctionnement d'une démocratie passe par l'existence d'un lien de confiance entre les citoyens et ceux qui gouvernent, qui se construit jour après jour, au vu de l'action du gouvernement et de l'image donnée par ceux qui en sont membres. Un manquement isolé peut, à lui seul, suffire à l'entamer durablement », peut-on lire en préambule de la charte.

Ce document rappelle d'abord que « l'expression des points de vue, la confrontation des idées en toute confiance sont nécessaires pour assurer la vitalité d'un gouvernement ». Cependant, « une fois que la décision est prise, au besoin après arbitrage du chef du gouvernement, c'est le principe de solidarité qui s'applique ».

La charte souligne également l'indispensable concertation qui doit prévaloir avant les prises de décision, ainsi que la transparence qui doit entourer l'action du gouvernement.

Les membres du gouvernement sont au service de l'intérêt général. Ils doivent, non seulement, faire preuve d'une parfaite impartialité, mais encore prévenir tout

soupçon d'intérêt privé. C'est la raison pour laquelle ils remplissent et signent une déclaration d'intérêts lors de leur entrée en fonctions. Cette déclaration est rendue publique, à l'exception des informations concernant des tiers.

Les ministres s'abstiennent de donner suite à toute invitation pour un séjour privé qui émanerait d'un gouvernement étranger ou de personnes physiques ou morales dont l'activité est en relation avec leur département ministériel.

Les membres du gouvernement consacrent tout leur temps à l'exercice de leurs fonctions ministérielles. Ils doivent, de ce fait, renoncer aux mandats exécutifs locaux qu'ils peuvent détenir.

Le changement, c'est aussi l'égalité et la parité. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est composé d'autant de femmes que d'hommes.

Pour la première fois dans l'histoire de la République, la composition du gouvernement est paritaire et comprend 17 femmes et 17 hommes.



Ministre de la Défense

Le changement c'est, enfin, l'exemplarité dans l'usage des fonds publics. Les rémunérations du Président et des ministres ont été diminuées de 30 %.

Jeudi 17 mai, le premier conseil des ministres de la présidence de François Hollande a pris la décision de baisser de 30 % la rémunération du Président et des ministres.

La baisse de la rémunération des ministres est effective immédiatement, par décret, tandis que la baisse de la rémunération du Président et du premier ministre se fera par une loi, à la suite des Législatives et sera rétroactive. 🇫🇷

Une campagne de terrain

Le 15 mai, jour de l'investiture officielle de François Hollande, Annick Le Loch, députée de la 7^e circonscription et candidate aux Législatives des 10 et 17 juin, inaugurerait sa permanence à Pont-l'Abbé.

Dans la foulée, elle a animé une réunion stratégique pour définir les grandes lignes de la campagne. Le 18 mai, elle a inauguré sa seconde permanence, à Douarnenez.

«**Les socialistes, adhérents et élus sont pleinement mobilisés**», se félicite la candidate. Dans cette circonscription où François Hollande a rassemblé 58,95% des suffrages au second tour de la présidentielle, Annick Le Loch va mener une campagne de terrain. D'abord, pour défendre son bilan avec des exemples précis. «**J'ai déjà, au cours de mon mandat, distribué une lettre**



Le 15 mai, devant la permanence de Pont-l'Abbé

d'information à tous les habitants de la circonscription, dans laquelle j'ai expliqué en quoi consistait mon travail au sein de la commission des affaires économiques.» La députée sortante rappelle ses engagements dans des dossiers comme la lutte contre le surendettement, la politique du logement, les droits des salariés, le travail du dimanche ou l'affaire du *Bugaled Breizh*.

Mais, la campagne se joue sur les grandes orientations du projet de François Hollande pour le quinquennat, la justice sociale et la jeunesse et la formation.

«**Ici, à l'ouest de la Cornouaille, nous apportons aussi une attention toute particulière aux dossiers de la pêche et de l'agriculture dont l'avenir est en train de s'écrire à Bruxelles.**»

Pour expliquer tous ces enjeux, les socialistes de la 7^e circonscription vont aller à la rencontre des électeurs sur les marchés, en porte-à-porte et vont distribuer, à 20 000 exemplaires, le document de campagne d'Annick Le Loch dans les boîtes aux lettres.

<http://www.annicleloch2012.parti-socialiste.fr>

Interview

Allemagne : rien n'est encore joué

Avec Matthieu Rigal

Si la victoire des sociaux-démocrates et des Verts dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie constitue une défaite pour la CDU, la victoire de la gauche aux élections de 2013 n'est pas encore acquise, explique Matthieu Rigal, secrétaire de la section des Français de Berlin.

Cap Finistère : Le résultat des élections dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie constitue-t-il un échec pour Angela Merkel ?

Matthieu Rigal : Oui. Ce Land était dirigé par une coalition SPD/Verts mais la CDU avait mis toutes ses forces dans cette bataille en présentant l'un des dirigeants les plus en vue du parti. La CDU a mené campagne sur le thème, qui lui a toujours permis de gagner jusqu'ici : ce Land est endetté et il faut de la rigueur. Or, les électeurs ont clairement affiché leur soutien à la majorité sortante.

Cap Finistère : Les sociaux-démocrates et leurs alliés peuvent-ils envisager avec optimisme les élections générales de 2013 ?

Matthieu Rigal : Oui, mais attention, rien n'est fait, ce serait un petit miracle si le SPD et les Verts obtenaient 50% au niveau national. Die Linke, empêtré dans des luttes internes, perd son influence, mais une bonne partie du vote protestataire est capté par le parti pirate qui peut rassembler 8 à 9% de l'électorat.

Cap Finistère : Le SPD est-il vraiment «vacciné» contre une coalition avec la CDU ou la logique institutionnelle allemande pourrait-elle l'obliger à une nouvelle cohabitation ?

Matthieu Rigal : Il ne faut pas porter un regard français sur les institutions allemandes. Si les électeurs placent le SPD et la CDU en situation de former une coalition, les deux partis devront le faire sous peine d'être sévèrement sanctionnés. En fait, tout dépendra de l'orientation du SPD. Or, aujourd'hui, on ne sait

pas encore quelle ligne l'emportera. Celle de Steinmeier, pas hostile à une grande coalition, ou alors celle défendue par Sigmar Gabriel, plus à gauche, pouvant aller jusqu'à un bras de fer avec les conservateurs ?

Cap Finistère : Comment a été perçue la première visite de François Hollande à Berlin ?

Matthieu Rigal : Pour l'opinion allemande, il ne pouvait pas en être autrement. Pendant la campagne présidentielle française les journaux du groupe Springer ont clairement pris position contre François Hollande. Même si elle souhaite aller dans le sens de François Hollande, en particulier pour la croissance, Angela Merkel est obligée de tenir compte de son opinion publique qui verrait cela comme une faiblesse vis-à-vis de la France. D'autant que la CSU la pousse à se droitiser encore plus.



Agenda

10 juin
8h00 à 18h00 : Premier tour des élections législatives.

17 juin
8h00 à 18h00 : Second tour des élections législatives.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 958 - Vendredi 25 mai 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Décrochage



Le 16 mai, Nicolas Morvan, maire de Moëlan-sur-Mer a procédé au décrochage de la photo de Nicolas Sarkozy.

« Ce moment n'a évidemment rien d'officiel », a précisé le maire de Moëlan-sur-Mer. « Il n'est régi par aucun protocole, aucune règle. Il s'agit juste de nous offrir un petit plaisir, sans doute un peu transgressif, de boire un verre au moment de retirer le portrait de Nicolas Sarkozy. Il s'agit bien, ici, ce soir, d'un dévernissage, de la fin d'une exposition qui n'a que trop duré ».

La majorité du changement en campagne

- 25 mai à 20h30 : Réunion publique avec Richard Ferrand et Bernard Poignant, à Châteaulin à la Maison Pour Tous.

- 25 mai à 20h30 : Réunion publique avec Chantal Guittet et François Marc, à Landerneau Maison de quartier de Kergreis.

- 29 mai à 20h00 : Réunion publique avec Patricia Adam, à Brest, au Patronage laïque de la Cavale Blanche.

- 31 mai à 18h30 : Réunion publique avec Gilbert Le Bris à Concarneau, au Centre des Arts.

- 31 mai à 20h30 : Réunion publique avec Pierre Maille et Chantal Guittet à Guipavas, à l'Alizé.

- 31 mai à 18h30 : Réunion publique avec Jean-Jacques Urvoas à la Forêt-Fouesant, salle polyvalente et à 20h30, à Quimper, à la MPT de Kerfeunteun.

- 31 mai à 20h00 : Réunion publique avec Patricia Adam, à Brest, à la maison de quartier de Lambézellec.

- 1er juin à 20h30 : Réunion publique avec Jean-Jacques Urvoas à Pluguffan, maison des associations du Pouldu.

- 1er juin à 20h00 : Réunion publique avec Patricia Adam, à

Brest, au centre social de Pen ar Créach.

- 2 juin à 18h30 : Café-débat avec Richard Ferrand et Marylise Lebranchu à Plougastel-Daoulas, (salle à préciser).

- 4 juin à 18h30 : Réunion publique avec Jean-Jacques Urvoas à Quimper, Terre noire, Centre social Les Abeilles - 4 rue Sergent Le Flao.

- 5 juin à 18h30 : Réunion publique avec Gilbert Le Bris à

Scaër, Espace Youenn Gwernig

- 5 juin à 18h30 : Réunion publique sur la précarité, avec Jean-Jacques Urvoas à Quimper, Ergué Armel, salle des mariages de la mairie et à 20h30 à Ergué-Gabéric, salle de l'Europe.

- 6 juin à 18h00 : Réunion publique avec Jean-Jacques Urvoas à Landudal, Bar restaurant St Tugdual « Chez Filo » et à 20h30 à Clohars Fouesnant, salle socio-culturelle.

Annonces légales & judiciaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mai 2012, il a été constitué sous la dénomination **HALIOS** une société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : ZI du Fromeur - 29400 LANDIVISIAU.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Objet : Holding plus l'étude, la fabrication, la transformation, la commercialisation, la réparation, le service après-vente d'équipements et de tous matériels industriels connexes ou intégrés dans les dits matériels, notamment dans le domaine de la pêche et l'élevage en milieu marin.

Capital social : 120 000 euros.

Gérant : Monsieur Bruno LAURENT demeurant 29 bis, rue Saulnier Saint Jouan - 22520 BINIC.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU - PIERRE LE REST

Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

ORTHOPÉDIE KÉRAUDREN

SELARL au capital de 15 000 euros
Siège social : ZAC de Kéraudren
29200 BREST
RCS BREST 485 173 264

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 avril 2012, les associés de la société ont décidé d'une part d'augmenter le capital social d'une somme de 17 350 euros par voie d'apport en nature et création de 235 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune, émises au prix de 667,44 euros assorti d'une prime d'émission de 657,44 euros, et d'autre part d'augmenter le capital social d'une somme de 43 152 euros par l'émission de 65 parts sociales nouvelles de numéraire de 10 euros chacune, émises au prix de 663,88 euros soit avec une prime de 653,88 euros.

Le capital social s'élève à la somme de 18 000 euros divisé en 1 800 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 1 800.

Aux termes de la même délibération, Monsieur Philippe CHARDEL demeurant à GOUESNOU (29850) 25, la Vallée Verte, a été nommé co-gérant de la société, pour une durée indéterminée à compter du 18 avril 2012.

Les articles 6 et 7 des statuts de la société ont été modifiés.

Pour avis,
La Gérance.

LCE - CABINET DRONIOU

SELAS D'AVOCATS

20, quai Commandant Malbert - BP : 51053
29200 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

BRIFLOAST DIFFUSION

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : Languérec
29810 PLOUMOGUER
750 168 270 RCS BREST

ACQUISITION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 10 mai 2012, enregistré aux Services des Impôts de Brest-Ponant le 11 mai 2012 (Bord. n° 2012/743 - Case n° 19), Madame Marie-Louise PIAULT demeurant SAINT-RENNAN (29290) - 13, rue de Lyttiry, a cédé la société **BRIFLOAST DIFFUSION**, ci-dessus désignée, son fonds de commerce ambulancier de négoce de vins et de matériels se rapportant à cette activité, d'articles cadeaux, de négoce de véhicules d'occasion, exploité sous le nom commercial et l'enseigne « CAVES D'ARMOR » à SAINT-RENNAN (29290) - 13, rue de Lyttiry, et pour lequel Madame Marie-Louise PIAULT est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 412 846 248, moyennant le prix de CENT MILLE EUROS (100 000 euros).

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1^{er} mai 2012.

Les oppositions seront reçues au domicile du Cédant à SAINT-RENNAN (29290) - 13, rue de Lyttiry.

Pour unique insertion

PIERRE ET LAURE CONCEPT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège de liquidation : 162, route Leur Ar March
29470 PLOUGASTEL DAULAS
523 491 967 RCS BREST

L'Assemblée Générale réunie le 15 avril 2012 a approuvé le compte rectificatif définitif de liquidation, rectifiant ainsi l'erreur matérielle figurant dans les comptes de liquidation et, en conséquence, les résolutions figurant dans le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2012.

Elle a également déchargé Madame Laure PODER de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation, à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Pour toute impression,
création, contactez Elodie à
l'adresse.pafimp@wanadoo.fr
ou au 02 98 43 11 44.